



**ARRÊTÉ**  
**n° 2015/RPC-BAFE-38**

**Relatif à l'attribution d'aides européennes**

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL POITOU-CHARENTES,**

VU le règlement (UE) n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et abrogeant le règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil,

VU le règlement (UE) n°1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et abrogeant le règlement (CE) n°1698/2005 du Conseil,

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,

VU le décret n° 2014-580 du 3 juin 2014 relatif à la gestion de tout ou partie des fonds européens pour la période 2014-2020,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.),

VU la délibération 2014CR018 du Conseil Régional en date du 16 mai 2014 relative aux délégations de compétences du Conseil Régional à sa Commission Permanente et au Président,

VU la délibération 2014CR030 du 27 juin 2014 du Conseil Régional du 27 juin 2014 relative à la candidature de la Région pour être autorité de gestion des programmes européens pour la période 2014-2020, et le courrier du 17 juillet 2014 accusant réception de la candidature de la Région pour l'autorité de gestion des programmes européens,

VU le Programme de Développement Rural Régional Poitou-Charentes adopté le 17 septembre 2015,

VU l'avis de l'instance de sélection en date du 20 octobre 2015.

## ARRÊTÉ

### Article 1 : OBJET

Les subventions au titre du PDR FEADER présentées en annexe 1 sont attribuées aux bénéficiaires mentionnés.

Le montant des aides accordées s'élève à **779 799,70 €** pour **49 bénéficiaires**.

Le présent arrêté sera mis en œuvre au travers d'une notification et d'un engagement juridique pour l'attribution de l'aide.

### Article 2 : EXÉCUTION

Le Directeur Général des Services de la Région est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'État et publié au recueil des actes administratifs de la Région.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Poitiers, le **12 NOV. 2015**

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL  
POITOU-CHARENTES,**

**Jean François MACAIRE**



**Annexe 1 à l'arrêté du Président**  
**N° 2015 / RPC – BAFE – 38**  
**portant attribution d'aides européennes**



La Région et l'Union européenne investissent pour l'avenir de Poitou-Charentes

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DOSSIERS RELEVANT DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL FEADER DE POITOU-CHARENTES 2014-2020**

Opération concernée	Nom Prénom / Dénom. Sociale	49 dossiers	Intitulé du projet	1 277 805,66 €	779 799,70 €	60%
				Coût total retenu	FEADER	Taux FEADER
4.1.3 Investissements pour la réduction des pollutions et une meilleure utilisation de l'eau en production végétale	CUMA des Bornais			13 800,00 €	4 347,00 €	31,50%
4.1.3 Investissements pour la réduction des pollutions et une meilleure utilisation de l'eau en production végétale	CUMA de la Clouère			12 599,00 €	3 968,68 €	31,50%
4.1.3 Investissements pour la réduction des pollutions et une meilleure utilisation de l'eau en production végétale	CUMA des ROCS		Déchaumeur équipé d'un semoir pour couverts végétaux	29 800,00 €	7 450,00 €	25,00%
7.6.1 Animation NATURA 2000	Communauté de communes du Bassin de Marennes		« Animation Natura 2000 Marais de la Seudre et du Sud Oléron »	21 465,57 €	13 397,31 €	62,41%
7.6.1 Animation NATURA 2000	Communauté de communes du Bassin de Marennes		« Animation Natura 2000 Marais de Brouage et du nord Oléron »	23 944,78 €	14 959,21 €	62,47%
7.6.1 Animation NATURA 2000	Communauté de communes du Bassin de Marennes		« Animation Natura 2000 Carrière de l'enfer »	14 947,42 €	9 416,87 €	63,00%
7.6.1 Animation NATURA 2000	Communauté de communes de l'île d'Oléron		« Animation et poursuite de la révision du DOCOB du site Natura 2000 FR5400433 Dunes et Forêts littorales de l'île d'Oléron »	21 086,60 €	12 804,75 €	60,72%
7.6.1 Animation NATURA 2000	Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais		« Mission d'animation du DOBOB vallée de l'Argenton »	6 356,96 €	3 976,53 €	62,56%
7.6.1 Animation NATURA 2000	Syndicat Mixte du bassin de la Boutonne		« Animation du DOCOB du site Natura 2000 Vallée de la Boutonne »	7 436,56 €	4 652,27 €	62,56%
7.6.1 Animation NATURA 2000	Conseil général des Deux Sevres		« Animation du DOCOB du site Natura 2000 Plaine de Niort sud-est »	26 462,00 €	16 671,06 €	63,00%
7.6.1 Animation NATURA 2000	Conseil général des Deux Sevres		« Animation du DOCOB du site Natura 2000 Plaine de Oiron-Thénézy »	26 194,00 €	16 502,22 €	63,00%
7.6.1 Animation NATURA 2000	Conseil général des Deux Sevres		« Animation du DOCOB du site Natura 2000 Massif Forestier de Chizé Aulnay »	17 280,00 €	10 886,40 €	63,00%
7.6.1 Animation NATURA 2000	Conseil général des Deux Sevres		« Animation du DOCOB du site Natura 2000 Plaine de La Mothe-Saint-Héray-Lezay »	33 898,00 €	21 355,74 €	63,00%
7.6.1 Animation NATURA 2000	Commune de Pamproux		« Animation du DOCOB Natura 2000 Les Chaumes d'Avon »	20 988,00 €	11 018,70 €	52,50%
7.6.1 Animation NATURA 2000	Communauté d'agglomération Royan Atlantique		« Animation et mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 n°36 Marais et Falaises des coteaux de Gironde et Estuaire de la Gironde, marais de la rive Nord »	26 179,15 €	14 429,86 €	55,12%

7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	Syndicat d'assainissement du Mellois	"Contrat en faveur de la préservation des chauves-souris sur le site Natura 2000 Carrières de Loubeau"	18 720,00 €	11 793,60 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais	"Contrat d'entretien des pelouses calcaires du Moulin Vieux sur le site Natura 2000 Vallée de l'Argenton"	4 977,40 €	3 135,76 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais	"Contrat de restauration et d'entretien de pelouses calcaires sur le site coteau Hautibus sur le site Natura 2000 Vallée de l'Argenton"	8 649,20 €	5 449,00 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais	"Contrat d'entretien de coteau sur le site les Portes sur le site Natura 2000 Vallée de l'Argenton"	31 316,30 €	19 729,27 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Contrat de restauration et d'entretien de pelouses calcaires et de curage d'une mare sur le site Natura 2000 Chaumes d'Avon"	19 312,00 €	12 166,56 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Restauration de Landes sur le site Natura 2000 Brandes de Montmorillon"	9 504,00 €	5 987,52 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Restauration et entretien de Landes sur le site Natura 2000 Landes de Montendre"	10 402,00 €	6 553,26 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Restauration de landes et entretien de mare sur le site Natura 2000 Brandes de Montmorillon"	17 292,00 €	10 893,96 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Entretien de pelouses calcaires sur le site Natura 2000 Vallée de l'Anglin"	1 782,00 €	1 122,66 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	DUDOGNON Claudine	"Restauration de pelouses calcaires sur le site Natura 2000 Chaumes Boissières - Coteaux de Chateaufort-sur-Charente"	4 230,00 €	2 664,90 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	Commune de Saint-Sulpice-de-Cognac	"Entretien du coteau calcaires des Chaudrollies sur le site Natura 2000 Vallée de l'Antenne"	13 220,00 €	8 328,60 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Restauration de pelouses calcaires sur le coteau de Fontauzy sur le site Natura 2000 Chaumes Boissières - Coteaux de Chateaufort-sur-Charente"	13 464,00 €	8 482,32 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Restauration de pelouses sur le site marais et coteau de la Charrie sur le site Natura 2000 Basse vallée de la Charente"	15 206,00 €	9 579,78 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Restauration et entretien mécanique et pastorale des pelouses calcaires du coteau de la rivière sur le site Natura 2000 Coteau du montmorélien"	21 994,00 €	13 856,22 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Restauration et entretien mécanique et pastorale des pelouses calcaires du coteau de Momont sur le site Natura 2000 Coteau du montmorélien"	27 604,00 €	17 390,52 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Gestion pastorale et mécanique des pelouses calcaires du coteau du Bouchaud sur le site Natura 2000 Coteaux calcaires entre les Bouchaud et Marsac"	27 984,00 €	17 629,92 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Entretien mécanique et pastorale des chaumes de Séverins sur le site Natura 2000 Vallées calcaires Peri-Angoumoisines"	37 224,00 €	23 451,12 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Entretien et restauration des pelouses calcaires du site Natura 2000 Chaumes de Séchébec"	46 915,00 €	29 556,45 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Entretien des habitats d'intérêt communautaire de la vallée de la Renaudie sur le site Natura 2000 Vallée de la Tardoire"	85 035,00 €	53 572,05 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Restauration et entretien mécaniques des pelouses calcaires des meulrières de Claix sur le site Natura 2000 Chaumes de Vignac et du Clérignac"	89 672,00 €	56 493,36 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	BOIS Clarisse	"Restauration de mares et gestion des milieux tourbeux sur le site Natura 2000 Landes de Touvérac"	2 440,00 €	1 537,20 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	LPO France	"Restauration et entretien de mégaphorbiales des marais de Voutron sur le site Natura 2000 Marais de Rochefort"	3 136,00 €	1 975,68 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Gestion des habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 Marais de Brouage"	6 996,00 €	4 407,48 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	ERNI PASCALE	"Restauration de mégaphorbiale et de roselière sur le site Natura 2000 Vallées calcaires Peri-Angoumoisines"	27 763,85 €	17 491,23 €	63,00%

7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	FDPPMA 16	"Restauration et entretien de prairie pour le rôle des genets sur le site Natura 2000 Vallée de la Charente en amont d'Angoulême"	32 142,32 €	20 249,66 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Restauration et entretien de prairies humides sur le site Natura 2000 Vallée de la Nizonne"	33 462,00 €	21 081,06 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	FERRARI James	"Restauration et entretien de prairies humides sur le Natura 2000 Moyenne vallée de la Charente Seignes et Coran"	91 000,00 €	57 330,00 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	LPO France	"Restauration et entretien du marais de l'Anglade sur le site Natura 2000 Moyenne vallée de la Charente Seignes et Coran"	109 353,55 €	68 892,73 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Restauration de pelouses calcaires sur le site des Eaux Claires sur le site Natura 2000 Vallées calcaires Péri-Angoumoisines"	57 869,00 €	36 457,47 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	Commune de CHANIERS	"Restauration d'une ancienne peupleraie en prairie humide sur le site Natura 2000 Moyenne vallée de la Charente Seignes et Coran"	5 496,00 €	2 943,98 €	53,57%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	Nature Environnement 17	"Entretien de landes et de prairies sur la RNR de la Massonne sur le site Natura 2000 Landes de Cadeuil"	19 200,00 €	12 096,00 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	WALLNER Richard	"Gestion des prairies par fauches tardives sur le site Natura 2000 Charente en amont d'Angoulême"	5 850,00 €	3 685,50 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	ETOURNEAUD Bernard	"Entretien de prairies sur le site Natura 2000 Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac"	11 700,00 €	7 371,00 €	63,00%
7.6.2 Contrats NATURA 2000 ni agricole ni forestier	CREN	"Restauration et entretien de zones humides sur le site Natura 2000 Marais Poitevin"	64 456,00 €	40 607,28 €	63,00%

